

# Réunion sur la sécurité routière avec les Conseillers Départementaux

du 22 juin 2018

## Compte-rendu

---

**ETAIENT PRÉSENTS :** M. Paul SALVADOR, Conseiller Départemental, Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et Maire de Castelnau de Montmiral ; Mme Marilyne LHERM Conseillère Départementale, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et Maire de l'Isle sur Tarn ; Mme Marion DUCLOT, directrice du cabinet du Président la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

M. Bernard EGUILUZ, Maire, Mme Marie-Claire CARME, adjointe, M. Patrick FRACASSIN, adjoint, MM. Junior MARTINEZ, Jean-François ROQUES et Franck PRADIER, conseillers municipaux

Sont également présents à cette réunion des riverains à la RD 999 et au chemin de l'évêque

---

Après avoir remercié de leur présence tous les participants et particulièrement les conseillers départementaux, Monsieur le Maire expose l'objet de cette réunion.

La route départementale 999, est devenue en quelques années un axe de grande circulation avec un accroissement sensible de poids lourds. Cette route classée à grande circulation (RGC) traverse d'Est en Ouest Beauvais sur Tescou, sur une zone qui n'est pas en agglomération.

Une zone artisanale en développement, la création de multiples accès directement reliés à cette voie, un tourne à gauche tronqué très mal adapté, font que ce tronçon routier est devenu très dangereux.

D'autre part, la route départementale RD 37 (lien naturel entre village et RGC 999), n'est pas assez large pour se croiser en toute sécurité, la plupart des automobilistes ne l'empruntent pas et de fait la circulation est détournée sur le chemin de l'évêque et la place du Boulodrome, cela créé un danger supplémentaire pour les riverains.

Depuis 2015, le Maire et son Conseil Municipal, ont alerté le département sur la dangerosité de l'intersection de la RD 999 et RD 37, à l'occasion de multiples réunions (cantonale, communale et Communauté de Communes VGPS).

D'autre part, Monsieur le Maire de Beauvais a été reçu à sa demande par Monsieur CARCENAC, président du Conseil Départemental, le 24 janvier 2017 pour évoquer le sujet.

Des courriers ont été adressés au président, aux conseillers départementaux en charge du secteur et au service technique de la voirie départementale. À ce jour aucun retour de la part du département, d'où l'organisation de cette réunion pour mettre en face chacun devant ses responsabilités.

M. Paul SALVADOR a effectivement constaté que le tourne à gauche actuel était beaucoup trop dangereux (trop court). Le projet n'avance pas car les choses ne sont pas clairement définies dit-il, il faut être très précis pour mettre à mal cette inertie dans ce projet. Selon lui, il est difficile de défendre un projet lorsque tous les membres, qui ont un pouvoir décisionnel, n'émettent pas le même avis.

La mise en place d'un giratoire est coûteuse. Monsieur SALVADOR propose de réhabiliter la route départementale 999 en améliorant le tourne à gauche déjà existant. Ce projet serait budgétairement moins ambitieux et moins dépensier. Les délais de travaux seront donc beaucoup moins importants contrairement au giratoire.

Monsieur le Maire n'est pas satisfait de ses explications, la commune souhaiterait que les travaux soient entrepris rapidement, le danger est bien réel, concernant les travaux à réaliser (giratoire ou tourne à gauche)

c'est aux ingénieurs de la voirie départementale qu'il appartient de décider car ils ont la compétence. À notre humble avis, nous pensons que le giratoire est plus pertinent car il permet de réduire à coup sûr la vitesse et il répondra mieux à l'évolution future de la circulation qui augmentera inéluctablement.

M. Paul SALVADOR explique que d'autres communes possèdent également des secteurs accidentogènes, la réalisation de rond-point ne peut être systématique car très coûteuse.

M. Jean-François ROQUES indique que le tourne à gauche ne résoudra pas le problème lié à la zone artisanale. Car en effet, les accès desservant les commerçants ne sont pas adaptés et/ou peu visibles.

M. Paul SALVADOR explique que si un giratoire est mis en place, les accès de celui-ci ne doivent pas sortir sur une route départementale. Il faudra envisager des dessertes communales pour les accès existants.

Monsieur le Maire dit qu'il a été étudié avec l'architecte urbanisme, en charge de notre projet d'aménagement communal, une desserte pour les accès actuels (abattoir, boucherie, brasserie). Pour cela, la commune a prévu l'acquisition de terrain en accord avec le propriétaire dans la perspective d'un giratoire.

Le tourne à gauche ne semble pas être la meilleure solution, car les personnes continueront d'emprunter le chemin communal. Il faudra aussi prendre en compte l'élargissement de la route départementale 37 « route de Villemur ».

Monsieur Paul SALVADOR souligne également le problème de maîtrise foncière.

Marilyne LHERM annonce que les arbitrages sont très compliqués. Il faut présenter quelque chose de raisonnable en matière de coût, que chacune des parties trouve leur compte et surtout sécuriser les riverains.

Junior MARTINEZ explique qu'en installant un giratoire cela ferait ralentir les automobilistes et donc cela permettrait d'atténuer le danger. Si le tourne à gauche est privilégié, dans ce cas il sera nécessaire d'effectuer des réductions de vitesse.

M. Paul SALVADOR souhaite rendre le tourne à gauche praticable et accessible par tous, avec une rampe de ralentissement plus longue. Il y aurait assez de foncier pour effectuer le tourne à gauche depuis le restaurant. Si tous les membres décisionnels optent pour ce projet, il faut d'ores et déjà le monter pour accélérer les choses.

Monsieur le Maire insiste pour que la RD 37 redevienne une voie prioritaire et logiquement empruntée par les automobilistes. Il faudra également prévoir une aire de bus scolaire.

Le Maire ne dispose pas du pouvoir de police sur une route départementale située hors agglomération, la gestion est de la responsabilité du département.

M. Paul SALVADOR annonce que le pouvoir de police peut être élargi sur demande. Cela serait plus avantageux car si le Maire dispose du pouvoir de police il peut décider de la limitation de vitesse (50 ; 70), mettre des passages cloutés etc. La RD 37 devra être réintégrée et élargie. Si une aire de bus est réalisée, un passage protégé devra être prévu mais pour cela il faut que cette partie soit en agglomération.

Richard CATALA, le responsable de la boucherie, présente lors de cette réunion, prend la parole et certifie qu'il y a un réel danger surtout pour se rendre à la Brasserie de M. CHAVENT. Il faut trouver une solution pour faire ralentir les automobilistes et contribuer au développement de la zone artisanale. Les accès pour se rendre dans la zone artisanale doivent être sécurisés.

Monsieur Paul SALVADOR conclut en disant que la meilleure solution, rapide et moins coûteuse est le tourne à gauche. Les membres du Conseil Municipal de la commune de Beauvais sur Tescou peuvent d'ores et déjà faire une délibération pour qu'une partie de la route départementale 999 soit intégrée en agglomération.

Les membres du Conseil Municipal se réuniront prochainement pour émettre un avis et prendre une délibération.